Document généré le 24 avr. 2024 15:15

Études internationales

Toinet, Marie-France, (Sous la direction de). *L'État en Amérique*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1989, 339 p.

Gilles Vandal

Volume 21, numéro 3, 1990

URI : https://id.erudit.org/iderudit/702718ar
DOI : https://doi.org/10.7202/702718ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)
1703-7891 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce compte rendu

Vandal, G. (1990). Compte rendu de [Toinet, Marie-France, (Sous la direction de). *L'État en Amérique*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1989, 339 p.] *Études internationales*, *21*(3), 628–630. https://doi.org/10.7202/702718ar

Tous droits réservés © Études internationales, 1990

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

autres enthousiastes de l'union monétaire européenne?)

Les implications « réelles » de l'ajustement « faisable » (pp. 50-57) comprendraient, pour les États-Unis, du tonus dans les secteurs qui ont souffert pendant l'ère Reagan; bien entendu, les pays « forts » auraient à remplacer la croissance fondée sur l'exportation par celle basée sur la demande intérieure.

Les dernières pages de l'étude (pp. 57-62) affirment ou répètent les implications de l'ajustement pour les États-Unis, les forts, les « intermédiaires » et les pays endettés. Ceux-ci pourraient gagner aux taux d'intérêt réduits qui devraient provenir de la modification de la politique fiscale américaine. Il faudrait absolument que, face à un ajustement extérieur américain, l'Europe ne se tourne pas vers le protectionnisme par suite du maintien des taux de change actuels entre les pays de la communauté.

Cline serait-il trop optimiste? En octobre 1989 Gramm-Rudman-Hollings ne semble toujours qu'une chimère. Le Fonds monétaire international vient d'annoncer que, de $125 milliards en 1989, le déficit courant américain en 1990 passera à $139 milliards. (Effectivement, en août 1989 il s'était nettement détérioré.) Or Cline ne s'occupait pas à prédire la réception de son programme.

Ouvrage trop pessimiste? L'économétrie, les économistes, sont loin d'être infaillibles. L'amélioration de l'état du monde prouvera peut-être que le programme de Cline aurait été inutilement exigeant.

Frank DAVIDSON

Département de sciences économiques,
La Trobe University, Melbourne, Australie

TOINET, Marie-France, (Sous la direction de). *L'État en Amérique*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1989, 339p.

Lors de la convention constitutionnelle de 1787, les pères fondateurs de la nation américaine firent oeuvre de pionnier. D'une part, ils enterrèrent les Articles de la Confédération qui étaient devenus inopérants et dotèrent les États-Unis d'une nouvelle constitution. D'autre part, rompant avec une tradition occidentale vieille de deux siècles qui considérait que l'État était souverain et indivisible, ils créèrent un système politique original reposant sur le principe du fédéralisme et où l'État se trouvait compartimenté et décentralisé.

La constitution américaine représente encore aujourd'hui un paradoxe historique. Cette constitution s'est développée au sein d'une population qui croyait profondément que le meilleur gouvernement est celui qui gouverne le moins et dans le cadre d'une société qui présumait qu'un gouvernement local doit toujours être préféré à un gouvernement central fort. Et pourtant, cette constitution a su s'adapter aux nécessités de l'âge industriel et aux besoins d'une société urbaine et ce, sans subir de modifications majeures. Comment les États-Unis sont-ils donc passés d'une constitution et d'un système politique conçus pour restreindre l'action du gouvernement à une constitution rendant le gouvernement central responsable du bien-être général de la population et lui permettant de prendre ses responsabilités planétaires?

C'est à cette question que le présent ouvrage, *L'État en Amérique*, publié sous la direction de Marie-France Toinet, tente de répondre. Ce livre découle d'un colloque international tenu à Chantilly en janvier 1988. Il représente donc le fruit d'une mise en commun et d'un travail de réflexion de pas moins de 20 auteurs dont 7 américains

et 13 français, provenant de différentes disciplines et d'horizons professionnels variés.

Divisé en cinq grandes parties et comportant 19 chapitres, il débute par une très bonne introduction qui donne le ton à tout l'ouvrage. M.-F. Toinet définit et délimite très bien la problématique. Elle fait ressortir toutes les complexités et les particularités de l'État en Amérique tout en démontrant comment cette question se situe dans le cadre d'un schéma de pensée nord-américain, différent des courants de pensée qui prédominent en Europe sur ce sujet.

La première partie pose la question « Pourquoi? » l'État américain est-il comme il est. Les deux chapitres qui composent cette partie nous amènent au-delà des images et cherchent à appréhender la nature de l'État américain. La deuxième partie présente une interrogation sur « Quand? » l'État américain s'est-il formé. Les quatre auteurs qui ont collaboré à cette partie tracent l'origine et l'évolution de l'État et du fédéralisme américain dans leur contexte historique. La troisième partie comporte cinq chapitres et pose la question à savoir « Qui? », compose l'État aux États-Unis. Pour ce faire, les auteurs analysent l'importance des investissements publics effectués par les différents paliers de gouvernement, les limites à la démocratie représentées par la création de districts spéciaux, l'origine sociale des juges de la Cour suprême, l'émergence de la présidence moderne et de la montée de la fonction publique.

La quatrième partie comprend quatre chapitres qui analysent « Comment? » l'État américain se manifeste-t-il. Les auteurs y examinent entre autres comment la politique de répartition des ressources et des tâches au moyen des budgets, une interprétation plutôt centralisatrice de la constitution et le développement d'une réglementation fédérale au plan des entreprises ont été des facteurs dans le processus de centralisation de l'État et ont abouti à une atrophie du fédéralisme américain.

La cinquième et dernière partie du livre comprend quatre chapitres et soulève la question « Jusqu'où? » l'État américain peut aller dans son intervention dans la vie de tous les jours des Américains. Pour ce faire, on analyse comment les modifications apportées à la politique fédérale en matière de santé, les réactions des différents paliers de gouvernement à la désindustrialisation d'une région comme Pittsburgh, ou la déréglementation dans différents secteurs économiques à laquelle nous avons assisté ces dernières années, ne signifient pas nécessairement une réduction du pouvoir de l'État et une décentralisation de celui-ci.

L'ouvrage est couronné par une conclusion particulièrement intéressante. L'apport de chacun des auteurs s'y trouve analysé et situé dans le cadre d'une théorie comparative de l'État. Le lecteur est ainsi plus en mesure de juger la contribution que ce livre apporte à notre connaissance du système politique américain et de comprendre les spécificités propres à l'État américain.

Ce livre a cependant certaines faiblesses dans sa présentation et son organisation qui sont communes à beaucoup d'ouvrages du genre. Il est à première vue organisé de façon hétéroclite et ce n'est qu'après une lecture très attentive que le lecteur est capable d'en déceler l'unité organique. Mais un lecteur non averti peut encore se demander, à juste titre, la raison de cette division du livre en cinq parties. Plusieurs chapitres pourraient tout aussi bien se retrouver dans l'une ou l'autre partie. La lecture et la compréhension globale de l'ouvrage auraient été facilitées si M.-F. Toinet avait choisi d'ajouter une courte introduction à chacune des parties pour en établir la cohérence.

Bien que plusieurs des chapitres soient traduits de l'anglais, les textes sont écrits dans un style généralement clair et concis. L'absence de bibliographie représente une faiblesse marquante, à peine compensée par des bibliographies partielles et les notes de certains auteurs.

Ce livre s'adresse d'abord à un public averti et spécialisé qui a déjà une bonne connaissance de l'histoire et du fonctionnement du système politique américain. Les différents auteurs analysent le processus de centralisation de l'État aux États-Unis à partir d'exemples et de cas précis, évitant ainsi d'aborder cette question à partir d'un cadre trop théorique. Les deux processus parallèles de centralisation, tant au niveau du gouvernement fédéral que dans le développement des programmes conjoints entre les États, y sont clairement analysés et situés dans leur contexte historique. De plus, chacun des auteurs fait ressortir à sa manière un des paradoxes de la culture politique américaine où l'on voit le pragmatisme des Américains qui tout en étant en grande majorité idéologiquement conservateurs, peuvent continuer de soutenir des politiques progressistes.

Gilles VANDAL

Département de sciences humaines
Université de Sherbrooke, Canada

TOINET, Marie-France, KEMPF, Hubert, LACORNE, Denis. *Le libéralisme à l'américaine: L'État et le marché.* Paris, Éditions Économica, Coll. « Politique comparée », 1989, 317p.

Cet ouvrage, qui pourrait s'intituler « L'interventionnisme à l'américaine » aborde le rôle de l'État chez nos voisins du Sud en orientant l'attention vers trois aspects: l'économique, la jurisprudence et le politique et ce à travers leur histoire depuis l'indépendance. Car, pour les auteurs, du moins en ce qui regarde les préoccupations économiques, elles sont explicitement présentes à l'esprit des pères fondateurs de l'Union. Les débats d'idées et les divergences qui en résultèrent sont mis en évidence à la faveur d'une analyse appuyée sur une documentation très fouillée. Le lecteur, bien sûr, ne s'étonnera pas de retrouver plusieurs références à l'incontournable de Tocqueville. Ce travail vise non seulement à souligner ce que fait l'État américain, mais à montrer comment il le fait, compte tenu que: ... « c'est dans les spécificités de son action que réside la raison de l'aveuglement quasi-général qu'il engendre » (p. 290). Ainsi, l'objet de ce livre est bien de faire ressortir cette spécificité à partir de l'hypothèse qu'il n'y a pas, au sud du 45ème parallèle, d'exceptionnalisme en matière d'État. Mais, par ailleurs, il existerait un type original d'État: ... « dont les modes d'intervention en matière économique prennent des formes complexes, particulières, et particulièrement variées » (p. 3). Trois parties qui se rapportent à la réglementation, au droit, et à la politique servent à étayer cette démonstration.

Puisque la référence à l'État se trouve à toutes les pages, il paraît opportun de présenter la description offerte au lecteur, dans la troisième partie, où l'on trouve une citation de Stephen Krasner. L'État est décrit comme un ensemble d'institutions, de rôles et d'acteurs centraux qui expriment certaines exigences de caractère général, distinctes de celles qu'affichent les agents du secteur privé, et justifiées au nom de l'intérêt général. Cet « intérêt général » correspond, soit à des « objectifs instrumentaux » destinés à bénéficier à l'ensemble de la population, soit à des « objectifs idéologiques » concernant la place des États-Unis dans le monde et les rapports inter-étatiques. Or, comme l'introduction de l'ouvrage le met bien en évidence, cet État n'est pas moins présent aux